



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Guide des partenariats nationaux **#2025**





édito



Chers partenaires et acteurs du SNU,

Ce guide est dédié aux partenaires et aux partenariats du service national universel (SNU). Plus qu'un simple recueil d'informations, il incarne notre ambition partagée : faire du SNU une expérience enrichissante et mobilisatrice pour chaque jeune dès 15 ans en France.

Le SNU est porteur d'une mission essentielle : **développer la cohésion nationale** en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République. Depuis sa création, il s'est imposé comme un véritable levier d'engagement, permettant à des milliers de jeunes de vivre des moments de cohésion, d'apprentissage et de dépassement personnel. Cet accomplissement n'aurait jamais été possible sans l'énergie et la détermination de nos partenaires, établissements publics, associations et institutions.

Le SNU vise à **promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience porteuse de sens autour des grands enjeux contemporains. Que ce soit dans le domaine environnemental, sociétal ou solidaire, chaque jeune a l'opportunité de découvrir l'importance de l'action collective et de l'implication citoyenne.

En outre, nous aspirons à **renforcer la résilience de la Nation** en offrant aux jeunes les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise. Cette préparation est essentielle pour forger une génération capable de réagir avec assurance face aux défis, tout en cultivant l'entraide et le sens des responsabilités.

Ce guide a également pour vocation d'accompagner l'ensemble des acteurs qui mettent en œuvre le SNU afin d'y trouver des ressources, des exemples inspirants et des outils.

Nous savons que l'avenir se bâtit ensemble, et c'est pourquoi nous mettons tout en œuvre pour renforcer les synergies entre le SNU et ses partenaires. Votre expertise et votre engagement sont les moteurs de l'épanouissement des jeunes générations qui, par le biais du SNU, découvrent la valeur de l'engagement et du civisme et le sens des responsabilités.

Je tiens à vous exprimer ma profonde reconnaissance pour votre soutien et votre contribution à ce projet ambitieux.

Corinne ORZECZOWSKI
Déléguée générale
au service national universel



sommaire

→ LES SERVICES DE L'ÉTAT	5
• Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	7
• Ministère de la Justice	9
• Ministère de l'Intérieur	10
• Ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles	12
• Ministère des Armées	14
• Ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche	16
• Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative	18
• Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN)	20
• Commandement de la Gendarmerie nationale pour les réserves et la jeunesse (CRJ)	21
• Direction de l'information légale et administrative (DILA)	22
• Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)	23
• Mission du 80 ^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire	25
→ LES INSTITUTIONS	27
• Banque de France	29
• Représentation de la Commission européenne en France	30
→ LES ASSOCIATIONS	33
• Association Info Jeunes France	34
• Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et Comité paralympique et sportif français (CPSF)	35
• Institut français des formateurs Risques majeurs et Protection de l'environnement (IFFO-RME)	37
• Association Les Déterminés	38
• Association Parlons Démocratie	39
→ ANNEXE	40

→ LES SERVICES DE L'ÉTAT





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

LE PARTENARIAT

Le décret n° 2023-69 du 6 février 2023 institue un délégué général au service national universel (DGSNU), sous l'autorité des ministres chargés des armées, de l'éducation nationale et de la jeunesse. Placé auprès du secrétaire général des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, il est notamment chargé de l'extension du SNU.

→ **La direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco)** élabore la politique éducative et pédagogique et assure la mise en œuvre des programmes d'enseignement des écoles, des collèges, des lycées et des lycées professionnels. Par ailleurs, elle définit la politique en matière de vie scolaire et d'action sanitaire et sociale en faveur des élèves.

→ **L'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR)** est un service d'inspection placé sous l'autorité directe et conjointe des ministres chargés de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la jeunesse, de la vie associative et des sports.

→ **L'institut des hautes études de l'éducation et de la formation (IH2EF)** est un service à compétence nationale rattaché au secrétaire général du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative. La mission de l'IH2EF est de sensibiliser et de former aux questions d'éducation et d'enseignement supérieur.

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

LES ACTIONS

De nombreux échanges et liens sont opérés entre les directions du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la DGSNU. Ainsi, depuis 2023, le **label « Classes et lycées engagés » (CLE)** permet aux élèves de 2^{de} ou de 1^{re} année de CAP de bénéficier d'une expérience de vie collective autour des valeurs de la République et de l'engagement. La participation des élèves au séjour de cohésion du SNU, sur le temps scolaire, vient en appui d'un projet pédagogique annuel qui s'inscrit dans les actions éducatives et les enseignements des lycées et, en tout premier lieu, **l'enseignement moral et civique (EMC)** et l'éducation à la citoyenneté. Des réseaux de référents régionaux et académiques sont mobilisés par la mise en œuvre du dispositif CLE.

Par ailleurs, la Dgesco apporte sa contribution et son expertise aux guides et fiches pédagogiques. Elle a participé à la production du **module « valeurs de la République »** qui permet de découvrir les institutions et de sensibiliser les volontaires à la prévention de la radicalisation

et lutte contre le séparatisme, aborder les sujets de la laïcité et de la liberté d'expression, de l'égalité et la lutte contre les discriminations, de l'accès au droit et de la participation démocratique. Par ailleurs, l'ensemble des ressources produites sont disponibles sur **éduscol**, portail national d'information et d'accompagnement des professionnels de l'éducation géré par la Dgesco.

L'IGESR apporte sa contribution et son expertise, notamment dans l'élaboration des ressources pédagogiques et des contenus.

La formation des cadres est assurée en collaboration avec l'**IHE2F**.

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche contribue à la phase d'engagement SNU en proposant de nombreuses **missions d'intérêt général (MIG)**, notamment de valorisation de l'engagement des jeunes en établissement scolaire. Ainsi les volontaires SNU deviennent des ambassadeurs et participent à de grands événements nationaux telles que les cérémonies, les journées spécifiques (Journée de la biodiversité, Journée Internationale des droits des femmes, Semaines de l'engagement, etc.).

CONTACTS

Le bureau de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la citoyenneté et l'engagement, à la Dgesco :

Judith Klein, cheffe du bureau :

→ judith.klein@education.gouv.fr

Guillaume Gicquel, adjoint à la cheffe du bureau :

→ guillaume.gicquel@education.gouv.fr

Amandine Micas, chargée d'études

« culture de l'engagement-SNU » :

→ amandine.micas@ac-education.gouv.fr

RESSOURCES

La page éducol « Classes et lycées engagés » regroupe l'ensemble des informations et ressources mobilisables dans le cadre du dispositif CLE-SNU, à savoir, le guide des contenus, les guides de coloration, le module « valeurs de la République » ainsi qu'un large de choix de fiches pédagogiques thématiques : <https://eduscol.education.fr/3912/classes-et-lycees-engages>.



© Xavier Schwebel - MEN-ESR

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

LE PARTENARIAT

→ La **direction de la Protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ)** est une des cinq directions du ministère de la Justice. Elle est chargée de l'ensemble des questions intéressant la justice des mineurs et de la concertation entre les institutions intervenant à ce titre. La justice des mineurs concerne les mineurs en danger (justice civile) et les mineurs qui ont commis des actes de délinquance (justice pénale). L'action éducative est un axe majeur de la prise en charge des jeunes suivis par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Il s'agit d'éduquer, de protéger et d'insérer les mineurs en conflit avec la loi.

Pour mettre en œuvre les mesures qui lui sont confiées par l'autorité judiciaire, la DPJJ s'appuie sur des conventions et des partenariats qui concourent à l'insertion sociale, scolaire et professionnelle des mineurs. C'est dans ce cadre que la DGSNU et la DPJJ ont conclu un partenariat. Il s'agit de renforcer la prévention et les actions d'éducation à la citoyenneté au sein du dispositif SNU et des parcours d'engagement des jeunes, dans une perspective de réussite éducative.

LES ACTIONS

La DPJJ participe à la formation des encadrants SNU, via l'**École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)**, notamment pour des apports théoriques sur l'adolescence et particulièrement sur l'adolescence vulnérable, des échanges de pratiques, une intervention des représentants de la PJJ comme « formateur de formateurs » dans le cycle de formation des chefs de centre et/ou dans un atelier du séminaire des chefs de projet SNU.

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

De plus, certains professionnels de la PJJ peuvent participer au déroulement des activités proposées au sein du tronc commun et/ou des colorations durant les séjours de cohésion, notamment sur la thématique de la contenance éducative.

Par ailleurs, il convient de poursuivre les échanges entre les services du SNU et la PJJ pour un meilleur suivi des jeunes et la réussite de leur parcours d'engagement au sein du SNU. Les professionnels des deux institutions élaborent conjointement des modalités de suivi du parcours d'engagement au sein du dispositif SNU et des questions afférentes, en organisant régulièrement des temps formalisés d'échanges.

ACCORD-CADRE

Signé le 18 décembre 2024

CONTACT

Secrétariat de la DPJJ – SDMPJE :

→ dpjj-sdmpje@justice.gouv.fr

RESSOURCE

Exposition « 13-18 questions de justice » :
<https://educadroit.fr/centre-de-ressources/exposition-1318-questions-de-justice>

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

LE PARTENARIAT

Le ministère de l'Intérieur apporte une contribution majeure à la mise en œuvre du SNU. Il a défini une « Journée Sécurité intérieure » et un module sur la prévention de la radicalisation et la lutte contre le séparatisme. Il a apporté des contenus pédagogiques pour la coloration « résilience et prévention des risques ».

Le ministère participe également à la formation des cadres SNU et intervient lors de certains modules. Il en suit la mise en œuvre. Sont mobilisés pour cela, les forces de Sécurité intérieure : Police nationale et Gendarmerie nationale, la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC), la délégation à la sécurité routière, le secrétariat général du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR).

LES ACTIONS

La **Journée Sécurité intérieure** (JSI) se décompose en quatre temps forts :

- « Sur ma route » : ce module permet, par une animation dynamique favorisant la réflexion individuelle et l'échange entre jeunes, d'aborder les comportements à risques (sur la route et hors route) et leurs déterminants. Les cadres SNU qui le délivrent ont au préalable été formés par la délégation à la sécurité routière. Pour la planification de la formation, un contact doit être pris avec le coordinateur départemental de la sécurité routière, situé à la préfecture ou à la direction départementale des territoires ou l'animateur régional de la sécurité routière.
- La simulation d'un accident de la circulation pour apprendre comment protéger, alerter, secourir. Elle implique la participation de policiers et gendarmes, et, selon les possibilités locales, de pompiers.
- Une intervention sur la prévention du cyberharcèlement délivrée par la police et/ou la gendarmerie afin de sensibiliser les jeunes à un phénomène qui les concerne tous, en tant que victimes, proches de victimes, témoins

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

ou auteurs, parfois sans en avoir conscience. Une mallette pédagogique a été créée et les intervenants formés pour favoriser un climat propice à l'échange et la mise en confiance.

- Un exercice de recherche de personne disparue suite à un signalement de disparition inquiétante, pour apprendre aux jeunes les comportements et les bons réflexes à adopter dans de telles circonstances.

La préparation de la journée est à organiser en amont avec la direction départementale de la Police nationale et le groupement de gendarmerie départemental. La JSI est aussi l'opportunité pour les jeunes volontaires, d'une rencontre et d'échanges avec des policiers, des gendarmes, des sapeurs-pompiers, qui protègent au quotidien les personnes et les biens, garantissent la paix publique, sécurisent les routes, organisent secours et assistance.

Le SG-CIPDR a mis en place **un module sur la prévention de la radicalisation et la lutte contre le séparatisme** dans le cadre de la « promotion des valeurs de la République ». Cette activité est mise en œuvre par les encadrants des centres SNU, préalablement formés. Elle s'appuie sur différents outils dont des interviews vidéo de personnalités dont les parcours et l'expérience permettent d'illustrer la thématique. Les encadrants SNU formés pour l'animation de ce module disposent d'une mallette et de ressources pédagogiques leur permettant de conduire l'échange avec les jeunes.

Selon les territoires, les services de défense et protection civile des préfectures peuvent éventuellement aider les centres à mobiliser les associations de sécurité et protection civiles ou les sapeurs-pompiers afin de mettre en œuvre

le module « **premiers secours citoyens (PSC)** », formation de base aux premiers secours.

La DGSCGC instruit les candidatures de centres et lycées engagés à une labellisation voire à une remise de trophées pour les initiatives exemplaires dans le cadre de la journée du 13 octobre « Tous résilients face aux risques ». Plus globalement, la **coloration « résilience et prévention des risques »** facilite la découverte des métiers et des missions des forces de Sécurité intérieure et de la protection civile.

Des missions d'intérêt général (MIG) sont également proposées aux jeunes dans les différents champs d'interventions du ministère de l'Intérieur : dans les corps en uniforme tels que Police nationale, Gendarmerie nationale (notamment dans les « cadets de la gendarmerie »), sapeurs-pompiers (selon la mobilisation des SDIS qui relèvent des conseils départementaux) ; ou via des partenaires associatifs, dans les domaines de la sécurité civile et de la sécurité routière.

CONTACT

Monsieur Philippe Leblanc, chargé de mission auprès du secrétaire général du ministère de l'Intérieur, coordinateur pour la mise en œuvre du SNU :

→ philippe.leblanc1@interieur.gouv.fr

RESSOURCES

La mallette pédagogique de la JSI est délivrée par le ministère à ses intervenants. Seule une présentation synthétique est fournie aux cadres SNU. Les formations aux modules « sur ma route » et « prévention de la radicalisation et lutte contre le séparatisme » sont accompagnées de supports remis aux intervenants SNU formés.

Voir le guide des contenus du tronc commun : <https://eduscol.education.fr/document/52644/download>.

Les outils pédagogiques créés par la DGSCGC pour la coloration « résilience et prévention des risques » sont mentionnés dans le guide dédié : <https://eduscol.education.fr/document/53148/download>.

Notamment :

- Fiche pédagogique « Les accidents de la vie courante » : <https://eduscol.education.fr/document/58494/download>.
- Fiche pédagogique « Élaborer son plan individuel de mise en sûreté (PIMS) » : <https://eduscol.education.fr/document/58500/download>.
- Fiche pédagogique « Vigilance, alerte et information de la population » : <https://eduscol.education.fr/document/58503/download>.



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

LE PARTENARIAT

→ Pour assurer une prise en charge globale et coordonnée des publics vulnérables, la collaboration et l'appui de la **direction générale de la Santé (DGS)** et de la **direction générale de la Cohésion sociale (DGCS)** revêt une importance cruciale dans la prise en charge complète des volontaires à besoins spécifiques et notamment ceux confrontés aux violences intrafamiliales ou au mal-être.

→ **Le séjour de cohésion** est l'occasion de sensibiliser les jeunes volontaires aux principaux déterminants de santé, à la santé environnementale et de promouvoir des comportements favorables à la santé. La promotion de la santé vise à aider chaque jeune à s'approprier progressivement les moyens d'opérer des choix, d'adopter des comportements responsables en matière de santé pour lui-même et pour autrui. Elle permet ainsi de le préparer à être un citoyen responsable.

→ **La promotion de la santé** est conçue comme un fil conducteur tout au long du séjour au cours des différentes activités et des moments de la vie quotidienne (coucher/lever, entretien des locaux, toilette, repas, etc.). Un recueil de fiches (sommeil, activité physique, hygiène, impact de l'environnement sur la santé, etc.) est proposé aux cadres leur permettant de diffuser des messages simples et d'informer les jeunes sur les ressources disponibles (numéro d'appel, site internet, brochures, encarts, etc.). Il y a également en amont et pendant les séjours, un travail de repérage des jeunes en situation de handicap ou nécessitant un aménagement spécifique.

Parce que les séjours de cohésion sont des moments forts pour les volontaires où une place importante est laissée à l'expression, il est possible que la parole se libère et que des jeunes

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

expriment leur mal-être. Aussi, il est important d'outiller les encadrants pour accueillir la parole des volontaires et connaître la marche à suivre pour alerter les autorités compétentes si des situations de maltraitances sont révélées.

→ **La thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes** doit être abordée de manière transversale à travers le séjour de cohésion, tant dans la parité des effectifs des jeunes et du personnel d'encadrement et la mixité des métiers représentés, qu'à travers un module de sensibilisation et des activités spécifiques sur l'égalité des droits et la prévention des violences. La diffusion de la culture de l'égalité est un des moyens les plus efficaces de lutter contre les violences sexuelles et intrafamiliales. Le SNU représente une opportunité immense de sensibiliser les jeunes à ces sujets et de réduire leur incidence en agissant en amont. La sensibilisation des plus jeunes relative à l'égalité entre les femmes et les hommes constitue le moyen le plus efficace de former la future génération au respect des autres et de libérer la parole des jeunes qui ont été victimes de violences.

LES ACTIONS

Le ministère du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles contribue à la thématique transversale du tronc commun d'activités : **autonomie des jeunes : santé et**

prévention des addictions et à la coloration « **résilience et prévention des risques** ». La DGS collabore à l'élaboration des outils de suivi sanitaire et à la formation des chefs de centre. La DGCS participe à la sensibilisation des encadrants pour l'adoption de réflexes protecteurs en cas de révélation

Un référentiel pour créer une **MIG en soutien aux populations après un événement majeur** permet d'accompagner les structures dans la mobilisation de volontaires SNU en situation de crise. Par ailleurs, de nombreuses associations dans le champ de la santé et de la solidarité sont proposées aux volontaires SNU (aide aux populations vulnérables comme la collecte et la distribution de denrées de première nécessité).

Des mises en relation sont effectuées afin de permettre la mise en place d'**activités de sensibilisation** directement par le personnel d'encadrement, ou en lien avec le tissu associatif local (Planning familial, centres d'information des droits des femmes et des familles, espaces de vie affective, relationnelle et sexuelle), ces structures ayant l'expertise technique et le

langage adapté pour parler aux jeunes des sujets liés à l'égalité, la sexualité et la prévention des violences.

CONTACTS

Les agences régionales de santé (ARS) et les directions régionales et départementales aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DRDFE et DDFE).

RESSOURCES

- Guide du tronc commun (thématique transversale « autonomie des jeunes ») : <https://eduscol.education.fr/document/52644/download>.
- Référentiel « Créer une MIG en soutien aux populations après un événement majeur » : <https://www.snu.gouv.fr/wp-content/uploads/2024/05/referentielMIGevenementmajeur-VF-nationale-SSTEMOIGNAGNES.pdf>.



© Marie Genel - MENESR

MINISTÈRE DES ARMÉES

LE PARTENARIAT

La création du SNU s'est faite en lien direct avec le ministère des Armées. Ainsi, le décret n° 2023-69 du 6 février 2023 instituant un délégué général au service national universel place le SNU sous l'autorité des ministres chargés des armées, de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Les entités suivantes sont particulièrement partenaires du SNU :

→ **La Direction du service national et de la jeunesse (DSNJ)**, tant au sein du Ministère des Armées qu'au niveau interministériel, est engagée aux côtés des Armées, directions et services, dans son rôle de coordination et d'animation de la politique du ministère en faveur de la jeunesse.

→ **La Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA)** définit et met en œuvre les politiques culturelle et mémorielle du ministère. La DMCA est chargée de concevoir et conduire les actions pédagogiques de mémoire et d'enseignement de défense, notamment autour des conflits contemporains de 1870 à nos jours.

→ Afin de contribuer au renforcement de la cohésion nationale, **la division cohésion nationale de l'état-major des armées (EMA)** coordonne pour le chef d'état-major des armées les actions visant à diffuser l'esprit de défense au sein de la jeunesse et à susciter son engagement. En parfaite cohérence avec la politique du ministère en faveur de la jeunesse, la DCN porte les besoins et intérêts des armées, directions et services, oriente leurs actions relatives à la jeunesse, assure leur mise en œuvre et leur pilotage.

→ **L'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG)** est un établissement public, sous tutelle du ministère des Armées, chargé de préserver les intérêts matériels et moraux de ses ressortissants. L'ONaCVG est également l'opérateur principal en charge de la déclinaison de la politique mémorielle du ministère des Armées sur l'ensemble du territoire national. Il propose des programmations culturelles, scientifiques et pédagogiques et assure l'entretien et la

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

valorisation des 10 hauts lieux de la mémoire nationale, 290 nécropoles nationales et plus de 2 200 carrés militaires.

LES ACTIONS

La DSNJ et la DMCA accompagnent la DGSNU dans l'élaboration du Guide des contenus du tronc commun et de **la coloration « défense et mémoire »**. Cette dernière permet aux jeunes volontaires SNU d'aller plus loin dans leur découverte et leur réflexion sur le sens de l'engagement autour de ces sujets fortement liés et portés par le ministère des Armées. La DMCA apporte un soutien à la formation des chefs des centres SNU et de leurs adjoints.

La DSNJ organise **la Journée défense et mémoire (JDM)**, module organisé au cours du séjour de cohésion. Cette journée nationale est conçue et délivrée par le ministère des Armées. La JDM est identique dans tous les centres SNU. Son objectif principal réside dans la rencontre et les échanges avec des militaires et dans la découverte des enjeux du monde de la défense autour de trois modules.

Par ailleurs le ministère des Armées propose de nombreuses formes d'engagement dans le cadre de **la mission d'intérêt général (MIG)** :

- Des « MIG défense » conçues sur le principe des périodes militaires d'initiation de la Défense nationale et dont l'offre est coordonnée par l'EMA. Il s'agit de confirmer l'intérêt des jeunes volontaires pour les armées ou la défense et de susciter un éventuel engagement de plus longue durée.

- Des « MIG mémorielles » peuvent être proposées localement par des acteurs du ministère des Armées, notamment par l'ONaCVG. D'autres acteurs mémoriels indépendants peuvent aussi proposer des actions, tels les établissements du réseau des musées et mémoriaux des conflits contemporains.

CONTACTS

DSNJ :

→ dsnj-sdpj-bsnu.resp.fct@intradef.gouv.fr

DMCA :

→ dmca-bapim-evenement.contact.fct@intradef.gouv.fr

Département mémoire et citoyenneté de l'ONaCVG :

→ memoire@onacvg.fr

L'Office national des combattants et des victimes de guerre dispose d'un réseau de services de proximité implantés dans tous les départements en métropole et outre-mer :

→ www.onac-vg.fr

Madame Edie Bridge, chargée de mission citoyenneté au département de la mémoire et de la citoyenneté, direction générale de l'ONaCVG :

→ edie.bridge@onacvg.fr

EMA/DCN :

→ ema-scem-perf-dcn.referent-jeunesse.fct@intradef.gouv.fr

RESSOURCES

- « Journée défense et mémoire » dans le guide du tronc commun : <https://eduscol.education.fr/document/52644/download>.
- Guide de la coloration « Défense et mémoire » : <https://eduscol.education.fr/document/52638/download>.
- Fiche pédagogique « Construire une visite guidée mémorielle » : <https://eduscol.education.fr/document/53826/download>.
- Fiche pédagogique « Accompagner les jeunes volontaires à la médiation mémorielle » : <https://eduscol.education.fr/document/58491/download>.
- Fiche technique « Organiser une collecte en lien avec une association mémorielle ou combattante » : <https://eduscol.education.fr/document/53829/download>.
- Fiche « Devenir porte-drapeau » : <https://eduscol.education.fr/document/53832/download>.
- Les formes d'engagement : <https://support.snu.gouv.fr/base-de-connaissance/quels-sont-les-autres-formes-dengagement>.



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE

LE PARTENARIAT

Le séjour de cohésion est un levier privilégié pour s'approprier les enjeux de la transition écologique et prendre part individuellement et collectivement à la transformation de la société vers un monde désirable. Le partenariat avec le ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche permet de traduire cette ambition de manière concrète dans les séjours de cohésion.

LES ACTIONS

Dans le cadre du séjour de cohésion, concevoir et mener l'ensemble des séquences et temps de vie du séjour en intégrant les enjeux de la transition écologique permet de montrer de quelle manière chaque thématique/politique publique participe à l'atteinte des objectifs de développement durable ; comment chaque acteur, le jeune en particulier, peut y contribuer. Le développement durable peut alors s'inscrire comme fil rouge du séjour de cohésion ([exemple sur le séjour de cohésion d'Ille-et-Vilaine](#)).

Afin d'accompagner les équipes éducatives des centres SNU et les établissements scolaires labellisés CLE dans cette démarche, le ministère participe aux formations nationales et locales des équipes SNU et produit des documents et fiches pratiques mis à disposition sur le site [éduscol](#).

Au sein du tronc commun :

- **Fiche « vie quotidienne et développement durable »** : activité pédagogique clef en main pour intégrer le développement durable dans le fonctionnement du séjour de cohésion en impliquant les jeunes.

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

- **Fiche « passeport de l'écocitoyenneté »** : document à délivrer aux jeunes engagés dans une démarche de transition écologique.
- **Fiche « fil rouge de la transition écologique »** : guide pour traiter du développement durable de manière transversale, tout au long du séjour.

Au sein de la coloration « Environnement » :

- **Guide des contenus « Environnement »**.
- **Fiches pédagogiques** : activités clef en main.
- **Fiches techniques thématiques** : ressources pédagogiques spécialisées et contacts pour les partenariats.

Les opérateurs et partenaires du ministère peuvent accueillir les jeunes volontaires dans des missions d'intérêt générales (MIG) variées et les jeunes peuvent ensuite s'engager dans le Service civique écologique.

CONTACTS

Liste des réseaux EEDD par région (cf. annexe).

RESSOURCES

- Guide du tronc commun, thématique transversale « développement durable » : <https://eduscol.education.fr/document/52644/download>.
- Guide de la coloration « environnement » : <https://eduscol.education.fr/document/53151/download>.

De nombreuses fiches pédagogiques sont disponibles sur Eduscol, dans la rubrique dédiée à la coloration « environnement », sur la faune sauvage, l'eau, le patrimoine, la Journée « Dehors », etc. : <https://eduscol.education.fr/3912/classes-et-lycees-engages>, notamment :

- Fiches pédagogiques sur la biodiversité : <https://eduscol.education.fr/3912/classes-et-lycees-engages>.
- Fiche technique « L'engagement citoyen au service de la préservation de la biodiversité » : <https://eduscol.education.fr/document/56316/download>.



MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

LE PARTENARIAT

En qualité de direction portant les questions liées à la jeunesse et à l'engagement, le SNU était rattaché à la **direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA)** avec une sous-direction dédiée, et ce, avant la création de la délégation générale au SNU (DGSNU) en août 2023.

La **direction des sports (DS)** est partenaire du SNU en mobilisant, entre autres, le mouvement sportif et en sollicitant la DGSNU aux travaux relatifs au bénévolat sportif et à l'engagement.

LES ACTIONS

Le SNU, en ce qu'il sensibilise à l'engagement à travers la phase d'engagement volontaire, et en ce qu'il prépare à d'autres formes d'engagement au-delà du SNU, est étroitement lié aux politiques publiques portées par la DJEPVA. Pleinement mobilisée dans la construction d'une société de l'engagement et dans le développement de parcours d'engagement dès le plus jeune âge, la DJEPVA a lancé une démarche de coordination interministérielle sur l'engagement pour accroître la lisibilité et les synergies entre dispositifs publics d'engagement. La DGSNU est partie prenante de cette démarche.

Par ailleurs, **l'API Engagement** (interface de programmation d'application), outil numérique porté par la start-up d'État Engagement civique rattachée à la DJEPVA, est un outil essentiel au SNU. Il permet d'amplifier la diffusion de missions d'engagement sur différentes plateformes numériques et de développer des synergies entre acteurs impliqués en faveur de l'engagement.

La pratique du sport et des activités physiques étant essentielle dans les centres, la direction des sports participe à l'élaboration de la thématique transversale du tronc commun d'activités « **activités physiques, sportives et de cohésion** ».

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

De plus, dans le cadre de la **coloration « sports et jeux olympiques et paralympiques »**, la DS est intervenue dans le cadre de la formation des cadres et de l'élaboration des contenus de cette coloration. Elle contribue également à la mobilisation de sportifs pour intervenir dans les centres de cohésion : discours autour des valeurs sportives, exemplarité, valeurs de l'effort, etc.

Un référentiel pour les **missions d'intérêt général (MIG)** dans le domaine du sport a été élaboré. Ce document permet d'accompagner les structures dans l'accueil des volontaires SNU, dans le cadre de leur MIG.

CONTACTS

Madame Domitille Desforges, adjointe au sous-directeur des politiques interministérielles de jeunesse, chargée de l'animation interministérielle de la politique de l'engagement tout au long de la vie, DJEPVA :

→ domitille.desforges@jeunesse-sports.gouv.fr

Madame Juliette Anfriani, chargée de mission, bureau de l'accès aux pratiques sportives tout au long de la vie (DS1A), sous-direction de la stratégie interministérielle du développement de l'activité physique et sportive, direction des sports :

→ juliette.anfriani@sports.gouv.fr

RESSOURCES

- Guide de la coloration « sports et jeux olympiques et paralympiques » : <https://eduscol.education.fr/document/53160/download>.

- Référentiel pour les MIG dans le domaine du sport : https://www.snu.gouv.fr/wp-content/uploads/2023/05/Referentiel-MIG-sport_fiches_2023-3.pdf.



SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ NATIONALE (SGDSN)

LE PARTENARIAT

Dans un contexte marqué par la multiplication et l'imbrication des menaces telles que le terrorisme, la prolifération, les cyberattaques ou les modes d'action hybrides, la France doit adapter et renforcer ses dispositifs de protection et de réponse, de façon constante et systématique.

Les trois missions du secrétariat général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN) sont : anticiper, prévenir et protéger. L'esprit animant le SNU rejoint les préoccupations du SGDSN autour de la prévention et des capacités de résilience des jeunes.

La résilience a été inscrite au cœur de la refonte des programmes du SNU et dans la coloration « **résilience et prévention des risques** ». Ce sujet est abordé lors de la journée défense et mémoire (JDM). De fait, le SNU participe de la mobilisation des citoyens définie dans la **stratégie nationale de résilience (SNR)**. Le développement du SNU répond à l'objectif stratégique 2 de la revue nationale stratégique qui vise à construire une « France unie et résiliente » par la promotion de l'esprit de défense dans la société et dans l'État.

LES ACTIONS

La SGDSN participe à la **formation des encadrants SNU** à travers notamment une intervention lors du séminaire annuel des cadres régionaux (le 10 janvier 2024 à l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation de Poitiers).

Il facilite les contacts et éventuels **partenariats avec les centres SNU** pour élaborer des modules spécifiques à destination des jeunes en partageant la définition de l'objectif de résilience à promouvoir et à développer à l'occasion des séjours de cohésion du SNU.

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion

ACCORD-CADRE

Signé le 28 août 2024 avec la DGSNU.

CONTACT

Monsieur Jean-Christophe Erard, délégué pour la stratégie nationale de résilience auprès des collectivités territoriales, direction de la Protection et de la Sécurité de l'État (SGDSN) :
→ jean-christophe.erard@sgdsn.gouv.fr

RESSOURCES

- Publications du SGDSN :
<https://www.sgdsn.gouv.fr/publications>.
- Parcours de sensibilisation à la résilience :
<https://snr-elus.cned.fr/>.
- Guide de la coloration « résilience et prévention des risques » :
<https://eduscol.education.fr/document/53148/download>.
- Référentiel « Créer une MIG en soutien aux populations après un événement majeur » :
<https://www.snu.gouv.fr/wp-content/uploads/2024/05/referentielMIGevenementmajeur-VF-nationale-SSTEMOIGNAGNES.pdf>.

COMMANDEMENT DE LA GENDARMERIE POUR LES RÉSERVES ET LA JEUNESSE (CRJ)

LE PARTENARIAT

Ce commandement conduit les politiques de la Gendarmerie nationale dans les domaines des réserves et de la jeunesse : gérant et favorisant le recrutement des gendarmes de réserve et pilotant les dispositifs en faveur de la jeunesse.

La réserve militaire de la Gendarmerie nationale a pour objet de renforcer ses capacités, en contribuant quotidiennement à l'accomplissement de ses missions. Appuyée par son bureau jeunesse engagement et citoyenneté (BJEC), la gendarmerie décline, dans chaque territoire, un « parcours d'engagement citoyen pour la jeunesse » (SNU, classe de défense, journées Sport-Armées-Jeunesse, Journée défense citoyenneté, Journée nationale des réservistes, etc.). Ce parcours est piloté par les divisions régionales des réserves, et mis en œuvre, au plan local, par les groupements de gendarmerie départementale (GGD).

LES ACTIONS

La Gendarmerie nationale participe au SNU, notamment lors de la phase une du séjour de cohésion, en animant les modules de la **Journée Sécurité intérieure** et en participant au module **Journée défense et mémoire**.

Elle propose également des **missions d'intérêt général (MIG)** à travers les **cadets de la gendarmerie**. Les associations des cadets de la gendarmerie, qu'elles soient régionales ou départementales, sont présentes sur l'ensemble du territoire national et permettent aux jeunes de 15 à 17 ans de mener une MIG au sein de la gendarmerie, tant en métropole qu'en outre-mer. En 2023, 2 456 jeunes ont ainsi été accueillis

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

par les 104 associations et encadrés par des personnels de réserve et d'active. Dans ce cadre, la DGSNU apporte un soutien logistique aux associations des cadets de la gendarmerie nationale par la mise à disposition d'effets d'habillement.

ACCORD-CADRE

Signé le 3 juillet 2024 avec la DGSNU.

CONTACT

Madame Chadia Boudarssa, cheffe de bureau jeunesse engagement et citoyenneté (BJEC), Commandement de la gendarmerie pour les réserves et la jeunesse (CRJ) :

→ chadia.boudarssa@gendarmerie.interieur.gouv.fr

RESSOURCES

- Jeunesse, engagement et citoyenneté (site du CRJ) : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/reserves/jeunesse-engagement-et-citoyennete>.

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE (DILA)

LE PARTENARIAT

La direction de l'information légale et administrative (DILA) est un service du Premier ministre placé sous l'autorité du Secrétaire général du Gouvernement. Elle est garante de l'accès au droit et veille à ce que les citoyens disposent des informations nécessaires à leurs démarches administratives, ainsi qu'à la connaissance de leurs droits et de leurs obligations (notamment avec le site officiel de l'administration [Service-public.fr](https://www.service-public.fr)). La DILA favorise l'accès des citoyens à la vie publique et au débat public par l'édition et la diffusion de publications, la mise à disposition de documents et d'espaces de diffusion sur Internet (en particulier le site [Vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr)).

Productrice de ressources de référence pour les usagers et citoyens, la DILA a mobilisé son savoir-faire pour produire un Passeport citoyen proposant aux jeunes de 15 à 25 ans un ensemble d'informations pratiques et de connaissances utiles à leur entrée dans la vie administrative et citoyenne, à travers une trentaine de questions.

Par des contenus synthétiques et précis et des renvois vers les sites [Vie-publique.fr](https://www.vie-publique.fr) et [Service-public.fr](https://www.service-public.fr), cet ouvrage répond à un large panel des questions que se posent les jeunes citoyens au seuil de leurs 18 ans (ou leurs parents), tant pour leur vie publique qu'administrative : fonctionnement de la démocratie (vote, institutions, etc.), droits et démarches, carte vitale, déclaration de revenus, stage, apprentissage, service national universel, service civique, volontariat, bénévolat, premier emploi, bourses, etc.

LES ACTIONS

Réalisé par la Documentation française, le **Passeport citoyen : mon guide pratique 15-25 ans** est distribué à chaque jeune volontaire pendant le séjour de cohésion, peut en partie servir de base pour informer les jeunes sur certaines thématiques et démarches qui vont

DOMAINES DU PARTENARIAT

#ressources pédagogiques

leur être utiles pour s'engager et construire leur vie d'adultes (études, impôts, justice, logement, travail, mobilité, etc.).

Son contenu fait écho à de nombreuses activités du tronc commun et des colorations. *Le Passeport citoyen* peut être utilisé par les encadrants et les jeunes volontaires afin de retrouver, d'approfondir et de compléter certains points évoqués dans les contenus du tronc commun et/ou des colorations.

ACCORD

Signé le 27 juin 2024 avec la DGSNU pour l'expérimentation, puis le 28 octobre 2024 pour l'édition et la diffusion du Passeport citoyen.

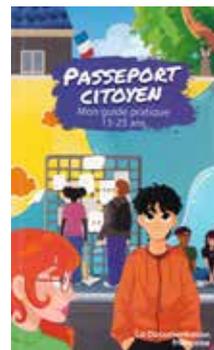
CONTACT

Monsieur Éric Gristi, chef de projet Partenariats et observatoire des usagers, sous-direction des publics et des produits (DILA) :

→ eric.gristi@dila.gouv.fr

RESSOURCES

- *Passeport citoyen : mon guide pratique 15-25 ans* : distribué à chaque jeune volontaire.
- Guide du tronc commun (chaque activité renvoie à une ou plusieurs fiches du *Passeport citoyen*) : <https://eduscol.education.fr/document/52644/download>.



MISSION INTERMINISTÉRIELLE DE LUTTE CONTRE LES DROGUES ET LES CONDUITES ADDICTIVES (MILDECA)

LE PARTENARIAT

Placée auprès du Premier ministre, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) est chargée d'animer et de coordonner l'action du Gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives. Elle décline la stratégie interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives auprès de la DGSNU et partage auprès des chefs de projet MILDECA (directeurs de cabinet des préfets) les informations relatives au SNU et à la labellisation « Classes et lycées engagés ».

LES ACTIONS

Elle participe à la **formation des encadrants** SNU et des directeurs de centre (information sur les conduites addictives des jeunes et les risques associés, co-construction de ressources pédagogiques, construction partagée d'éléments sur les attitudes et postures des adultes au cours des séjours, etc.) ;

L'objectif est aussi la **co-construction des ressources** à destination des encadrants et des jeunes sur les risques liés aux produits psychoactifs, au tabac, à l'alcool et autres conduites addictives et en les sensibilisant à la démarche « RPIB » (Repérage précoce et intervention brève).

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion

ACCORD-CADRE

Processus de signature en cours

CONTACT

Madame Valérie Lemaire, Inspectrice d'académie, chargée de mission Prévention Jeunesse, MILDECA :

→ valerie.lemaire@pm.gouv.fr

RESSOURCES

- Informations et liens disponibles sur : <https://www.drogues.gouv.fr>



MISSION DU 80^E ANNIVERSAIRE DES DÉBARQUEMENTS, DE LA LIBÉRATION DE LA FRANCE ET DE LA VICTOIRE

LE PARTENARIAT

Le Groupement d'intérêt public (GIP) Mission Libération est une structure interministérielle qui a pour objet la promotion du programme commémoratif du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire. La Mission Libération est chargée d'organiser les cérémonies de commémoration en 2024 et 2025 et de faire le lien avec tous les acteurs institutionnels ou associatifs, impliqués dans ce travail de mémoire. Elle travaille avec tous les acteurs concernés pour organiser et promouvoir les cérémonies et valoriser les actions locales et les thématiques mises en avant pour ce 80^e anniversaire.

L'esprit animant le SNU rejoint les préoccupations de la Mission Libération, autour de la prévention et des capacités de résilience des jeunes. La résilience a été inscrite au cœur de la refonte des programmes du SNU. Ce sujet est abordé lors de la Journée défense et mémoire. De fait, le SNU participe de la mobilisation des citoyens définie dans la stratégie nationale de résilience (SNR). Le développement du SNU répond à l'objectif stratégique 2 de la revue nationale stratégique qui vise à construire une « France unie et résiliente » par la promotion de l'esprit de défense dans la société et dans l'État. Le SNU permet en effet d'alimenter un vivier national de résilience.

LES ACTIONS

Au sein de la coloration « **défense et mémoire** », il s'agit de renforcer la cohésion nationale à travers le souvenir des actions menées par les acteurs d'hier et d'aujourd'hui, au service de valeurs républicaines partagées.

La Mission Libération diffuse une liste de **partenaires institutionnels ou associatifs** qui peuvent être mobilisés localement par les chefs de projets SNU et/ou par les équipes encadrantes des centres pour élaborer des modules spécifiques à destination des jeunes durant les séjours de cohésion.

Elle met aussi à disposition **des ressources pédagogiques** dans son onglet « Enseignants » (un kit ressources sur la partie historique, la mémoire, par exemple).

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

Par ailleurs, elle encourage la création de **missions d'intérêt général (MIG)** et la reconnaissance de l'engagement des jeunes volontaires au sein de la Mission Libération. Voir le référentiel MIG consacré au 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.

Enfin, des jeunes volontaires du SNU sont invités à participer aux **commémorations** du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.

ACCORD-CADRE

Signé le 7 août 2024 avec la DGSNU

CONTACT

Madame Lysiane Le Bihan Buanec, responsable pédagogique, Mission du 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire :

→ lysiane.lebihanbuanec@missionliberation.fr

RESSOURCES

- Site de la Mission Libération : <https://www.defense.gouv.fr/mission-liberation>.
- Guide de la coloration « défense et mémoire » : <https://eduscol.education.fr/document/52638/download>.
- Référentiel MIG pour le 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire : <https://www.snu.gouv.fr/wp-content/uploads/2024/05/fiche-MIG-80ansDebarquementetLiberation-VUU.pdf>.

→ LES INSTITUTIONS





BANQUE DE FRANCE

LE PARTENARIAT

La Banque de France est un acteur majeur de l'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI).

Dans le cadre du SNU, le module EDUCFI proposé aux jeunes volontaires durant les séjours de cohésion contribue à leur offrir des actions autour de l'éducation et de la citoyenneté. Basé sur un jeu conçu par la direction de l'éducation financière de la Banque de France avec l'appui de ses partenaires, il permet d'aborder de manière ludique et pédagogique des sujets budgétaires, bancaires et d'assurance. Le module EDUCFI peut être intégré au programme des séjours de cohésion. La Banque de France et les partenaires de la stratégie EDUCFI se mobilisent à cet effet dans chaque département.

Les responsables des structures régionales et départementales sont encouragés à mettre en œuvre, lorsque cela est possible, un module EDUCFI dans le cadre des séjours de cohésion. Pour les centres SNU accueillant des séjours collectifs dans le cadre du dispositif « Classes et lycées engagés » (CLE), la Banque de France pourra former les équipes d'encadrement de ces centres pour qu'elles animent par elles-mêmes le module EDUCFI.

LES ACTIONS

Le module d'éducation financière et budgétaire (EDUCFI) est mis en place par le biais du **jeu de plateau « Sur la piste de Matthieu »** qui s'appuie sur des énigmes permettant de retrouver le personnage à partir de traces financières. Les jeunes sont invités à s'impliquer dans des mises en situation autour de problématiques très concrètes qu'ils rencontreront une fois adultes ou pour certaines dès maintenant. Des quiz

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion

courts permettent de s'assurer de la bonne compréhension des messages clés. Un support résumé avec les principales informations et notions est remis à l'issue de la séance.

La Banque de France anime l'activité d'une durée d'environ 2 h.

ACCORD-CADRE

Signé le 28 juin 2023 entre le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et la Banque de France.

CONTACTS

Monsieur Simon Hovaere :
→ simon.hovaere@banque-france.fr

Madame Gaëlle Albert :
→ gaelle.albert@banque-france.fr

RESSOURCES

- Guide du tronc commun (thématique transversale « autonomie des jeunes ») : <https://eduscol.education.fr/document/52644/download>.
- Le jeu de plateau « Sur la piste de Matthieu » comporte un livret d'animation du jeu.

REPRÉSENTATION DE LA COMMISSION EUROPÉENNE EN FRANCE

LE PARTENARIAT

La Représentation en France de la Commission européenne est une antenne de la Commission dans l'État membre pour lui permettre d'agir et de communiquer au plus près des citoyens et des parties prenantes.

La Commission dispose de représentations dans toutes les capitales des 27 États membres de l'Union européenne avec, parfois, une ou plusieurs représentations régionales pour les plus grands pays. En France, elle dispose ainsi d'une représentation nationale à Paris, ainsi que d'une représentation régionale à Marseille.

La jeunesse étant une thématique emblématique de la Commission européenne, l'esprit animant le SNU rejoint les préoccupations de la Représentation de la Commission européenne en France autour de l'information des jeunes sur les sujets et l'actualité relatifs à l'Union européenne. Le SNU s'inscrit aussi en lien avec le **Corps européen de solidarité**, initiative lancée fin 2018 par la Commission européenne, encourageant l'engagement des jeunes dans des actions de solidarité au niveau européen et permettant d'accroître les possibilités de volontariat pour les jeunes.

LES ACTIONS

La Représentation de la Commission européenne en France peut participer aux journées de **formation de formateurs ou des référents**. Elle met aussi à disposition une compilation des **ressources pédagogiques** existantes à destination des encadrants dans le cadre de la formation continue et des ressources pédagogiques pour les jeunes (un kit ressources sur l'Union européenne par exemple).

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

De plus, elle mobilise son **réseau Europe Direct** sur l'ensemble du territoire métropolitain et outre-mer et contribue ainsi à la mobilisation des jeunes citoyens dans le cadre de la promotion de l'UE, de ses institutions et de ses différents dispositifs mis en place à destination de la jeunesse.

L'Union européenne peut être évoquée dans le **tronc commun d'activités** en lien avec le module sur les « valeurs de la République » : les symboles, valeurs et principes de l'UE ; les temps de démocratie interne (rôle de l'UE, questions débattues au Parlement européen, etc.) ; l'accès aux droits (pour faire connaître les dispositifs mis en place par l'UE au bénéfice des jeunes Européens) ; la participation démocratique (simulation de débat parlementaire).

Les **colorations** offrent également de nombreuses connections possibles avec l'UE et permettent d'aborder les sujets à l'échelle européenne : la mémoire partagée entre Européens, la mémoire de la construction européenne, la question de la défense européenne ; la solidarité interétatique en cas de crise ; les programmes et dispositifs de l'UE en faveur du sport, de la protection de l'environnement, de la prévention des risques, etc.

Les volontaires SNU participent aux actions de sensibilisation à une culture européenne commune dans le cadre de leur **mission d'intérêt général (MIG)**.

ACCORD-CADRE

Signé le 18 septembre 2024 avec la DGSNU

CONTACT

Madame Polina Khomenko, analyste politique,
Représentation en France de la Commission
européenne :

→ polina.khomenko@ec.europa.eu

RESSOURCES

- Site de référence sur les questions européennes :
<https://www.touteurope.eu/>.
- Espace apprentissage de l'UE (supports créés
par différentes institutions européennes) :
[https://learning-corner.learning.europa.eu/
index_fr](https://learning-corner.learning.europa.eu/index_fr),

dont :

- Jeux de rôle et quizz sur l'UE :
[https://learning-corner.learning.europa.eu/
play-games_fr](https://learning-corner.learning.europa.eu/play-games_fr).
- Matériel pédagogique sur l'UE :
[https://learning-corner.learning.europa.eu/
learning-materials_fr](https://learning-corner.learning.europa.eu/learning-materials_fr).
- Portail européen de la jeunesse (mobilités,
financements, etc.) :
https://youth.europa.eu/home_fr.
- Parlement européen (ressources pédagogiques) :
[https://youth.europarl.europa.eu/fr/educators/
learning-resources.html](https://youth.europarl.europa.eu/fr/educators/learning-resources.html).



© Marie Genel - MENESR

→ LES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION INFO JEUNES FRANCE

LE PARTENARIAT

Politique publique portée par le ministère des Sports et de la Jeunesse depuis 60 ans, l'Information jeunesse est un label d'État délivré à des collectivités locales ou des associations, afin de favoriser l'accès de tous les jeunes de 11 à 30 ans à l'information et offre, au plus près des lieux de vie des jeunes, un accueil libre, anonyme et de qualité, où ils et elles peuvent trouver des informations sur tous les sujets les concernant : construire son parcours, se loger, travailler, partir à l'étranger, prendre soin de soi, accéder à ses droits, apprendre à s'informer, s'engager, se distraire, se déplacer, entreprendre, etc.

La DGSNU et Info Jeunes France ont signé une convention partenariale qui exprime leur volonté commune d'être au plus près de l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'engagement au sein du SNU.

Ce partenariat permet à la DGSNU de bénéficier de l'expertise du réseau Info Jeunes qui pourra ainsi faire connaître et relayer l'information sur le SNU auprès des jeunes. Les centres régionaux Information Jeunesse (CRIJ) et les structures Information Jeunesse (SIJ) pourront également intervenir pour animer des activités lors des séjours de cohésion et orienter les volontaires pour la phase d'engagement.

LES ACTIONS

La sensibilisation des jeunes à l'accès aux droits et aux autres thématiques de l'Information jeunesse peut être réalisée de façon informelle et filée tout au long du séjour de cohésion et après le séjour en fonction des besoins du jeune.

Les professionnels « Informateurs Jeunesse » d'Info Jeunes sont très engagé dans l'accompagnement des jeunes volontaires pour leur **mission d'intérêt général (MIG)** et propose lui-même des MIG aux jeunes volontaires du SNU.

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

CONVENTION

Signée le 30 mai 2024

CONTACT

Madame Vanessa Vanderhaeghen, déléguée nationale des partenariats, association Info Jeunes France :

→ vanessa.vanderhaeghen@infojeunesfrance.org

RESSOURCES

- Guide thématique [Réseau – Info Jeunes France](#).
- Jeux d'avenir (Interviews d'athlètes de haut niveau, reconvertis) : *Youtube* sur [infojeunesfrance](#) et *Deezer, Spotify, Apple* : @JEUXDAVENIR.
- La plateforme d'annonces pour trouver une offre de job, logement, bénévolat, volontariat : annonces.infojeunesfrance.org.

COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CNOSF) COMITÉ PARALYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS (CPSF)

LE PARTENARIAT

À l'occasion de la Journée mondiale du bénévolat, le 5 décembre 2023, la secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du SNU et la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques ont signé une convention commune avec le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Comité paralympique et sportif français (CPSF) et Paris 2024, permettant de valoriser le sport et le mouvement sportif dans le SNU.

LES ACTIONS

Le partenariat avec le mouvement sportif est conséquent et on distingue par ailleurs les fédérations sportives qui font office d'opérateurs pour les centres de cohésion ; qui interviennent dans les contenus des séjours de cohésion ; qui proposent et accueillent des volontaires pour des missions.

Les fédérations et associations sportives sont invitées à participer au déploiement des séjours de cohésion en intervenant, à travers des temps de rencontre avec des acteurs du mouvement sportif, d'ateliers sur les valeurs du sport ou de découverte de pratiques sportives. Les acteurs du mouvement sportif peuvent également accueillir des jeunes dans le cadre des **missions d'intérêt général (MIG)**. Des webinaires sont organisés pour mobiliser et informer les fédérations sportives (à destination des « référents engagement », des cadres du réseau, etc.).

Concernant l'offre de MIG, il existe de nombreuses missions de sensibilisation et de valorisation du sport, proposées par les fédérations et les clubs sur l'ensemble du territoire national. Cette année 2024, une offre exceptionnelle de 600 missions a été proposée aux jeunes dans le cadre des **Jeux olympiques et paralympiques** grâce à la convention signée.

Avec le dispositif « Classes et lycées engagés » (CLE), les élèves inscrits dans les labels

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

« Génération 2024 » ont l'opportunité de prolonger les enseignements théoriques lors des séjours de cohésion de la **coloration « sports et Jeux olympiques et paralympiques »**.

CONVENTION

Signée le 5 décembre 2023

CONTACTS

- **Comité paralympique et sportif Français (CPSF) :**
<https://france-paralympique.fr/>
- **Annuaire du réseau CNOSF et son réseau de structures déconcentrées (CROS, CDOS, CTOS) :**
<https://cnosf.franceolympique.com/annuaire>.
- **Annuaire des fédérations sportives, ligues régionales, comités départementaux et clubs :**
<https://www.sports.gouv.fr/annuaire-des-federations>.

RESSOURCES

- Guide de la coloration « sports et Jeux olympiques et paralympiques » :
<https://eduscol.education.fr/document/53160/download>
- Référentiel pour les MIG dans le domaine du sport :
https://www.snu.gouv.fr/wp-content/uploads/2023/05/Referentiel-MIG-sport-fiches_2023-3.pdf

INSTITUT FRANÇAIS DES FORMATEURS RISQUES MAJEURS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (IFFO-RME)

LE PARTENARIAT

Association « loi 1901 », l'Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME) constitue un espace de réflexion et une force de propositions afin de développer les actions d'information, de formation et d'éducation à la prévention des risques majeurs auprès des jeunes et du grand public. Il forme et anime dans ce sens, un réseau national interministériel de personnes ressources.

Ce réseau regroupe des membres de l'éducation nationale mais aussi des spécialistes de la prévention et de la gestion des risques. Il s'efforce de développer la culture du risque majeur en direction des jeunes citoyens et accompagne la mise en place du plan particulier de mise en sûreté (PPMS) dans les établissements. Il développe, avec l'appui de ses partenaires-experts des démarches pédagogiques et des supports face aux enjeux sociétaux en lien avec les risques, les menaces et la santé (risques majeurs, qualité de l'air, nucléaire, sols pollués) et adaptés aux différents contextes éducatifs.

La convention partenariale signée avec la DGSNU exprime une volonté commune de sensibiliser les jeunes volontaires du SNU aux risques majeurs (naturels ou technologiques) dans un contexte de multiplication des crises liées au dérèglement climatique. C'est à travers les colorations « environnement » et « résilience et prévention des risques » mises en œuvre pendant les séjours de cohésion que la collaboration avec l'IFFO-RME prend sens.

DOMAINES DU PARTENARIAT

#formation des cadres
#ressources pédagogiques
#phase de cohésion
#phase d'engagement

LES ACTIONS

Grâce à un travail collaboratif entre la DGSNU, l'IFFO-RME et des représentants du ministère de l'Intérieur, ont été élaborés le guide de la **coloration « résilience et prévention des risques »** tout comme des fiches pédagogiques. Ces ressources sont à disposition des équipes des centres SNU et des jeunes pour accompagner la mise en œuvre des activités dans les territoires.

L'IFFO-RME relaie l'information sur le SNU auprès de son réseau national de formateurs et de ses partenaires. L'association peut également intervenir pour animer des activités lors des séjours de cohésion et former les acteurs SNU au plus près du terrain (les chefs de centre et les encadrants) sur ses thématiques et outils pédagogiques.

Les volontaires bénéficient quant à eux d'activités ludiques et participatives leur permettant de connaître les gestes réflexes et de renforcer leur capacité d'agir en cas de crise. Les jeunes ainsi sensibilisés pourront également poursuivre leur parcours d'engagement au sein de l'association IFFO-RME, notamment à travers des missions d'intérêt général (MIG).

De plus, l'association participe à la **formation nationale des cadres** du SNU.

CONVENTION

Signée le 20 avril 2024.

CONTACT

Madame Evelyne Allain, directrice de l'IFFO-RME :

→ evelyne.allain@iffo-rme.fr

RESSOURCES

- Supports pédagogiques de l'IFFO-RME : <https://www.iffo-rme.fr/supports-pedagogiques/>.
- Pour échanger et débattre : des maquettes sur les risques naturels : inondations, feux de forêt, sur les risques technologiques : industriel et nucléaire. Des manipulations

et expérimentations viennent compléter l'intervention. Pour endosser un rôle : le Simulocrise est un jeu de rôles permettant de se confronter à la gestion d'une crise !

- Guide de la coloration « résilience et prévention des risques » : <https://eduscol.education.fr/document/53148/download>.
- Fiche pédagogique « Je fais mon kit d'urgence » : <https://eduscol.education.fr/document/58497/download>.
- Référentiel « Créer une MIG en soutien aux populations après un événement majeur » : <https://www.snu.gouv.fr/wp-content/uploads/2024/05/referentielMIGevenementmajeur-VF-nationale-SSTEMOIGNAGNES.pdf>



ASSOCIATION LES DÉTERMINÉS

LE PARTENARIAT

L'association Les Déterminés est née en 2015 du constat suivant : un accès difficile à l'entrepreneuriat dans certains territoires et un taux de chômage élevé malgré le dynamisme du tissu associatif.

L'objet de l'association Les Déterminés est de développer, auprès des plus éloignés des services économiques et sociaux, des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat et un programme de formation visant à accompagner des porteurs de projet sur tout le territoire national. Initialement orienté vers les habitants des quartiers populaires, le programme d'accompagnement est élargi aux habitants des milieux ruraux.

L'association développe un autre axe en parallèle : l'employabilité (permettre aux personnes éloignées de l'emploi de se remettre rapidement sur le marché du travail). Les programmes proposés sont conçus pour les 18-30 ans.

LES ACTIONS

L'association Les Déterminés permet aux jeunes volontaires du SNU de participer à certaines activités de l'association dont les modalités sont définies territorialement. Elle contribue aussi à faire connaître le dispositif du SNU, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

DOMAINES DU PARTENARIAT

#phase de cohésion
#phase d'engagement

En outre, elle peut participer au déroulement des activités proposées au sein du tronc commun et/ou des colorations durant **les séjours de cohésion**, notamment sur la thématique de la mobilisation des jeunes à l'engagement, l'affirmation de la confiance en soi, etc.

Enfin, l'association permet aux jeunes volontaires du SNU de poursuivre éventuellement leur parcours d'engagement au sein de l'association Les Déterminés ou de son réseau, sous différentes formes : **mission d'intérêt général (MIG)**, **dispositifs de volontariat, service civique**, etc.

CONVENTION

Signée le 11 décembre 2023

CONTACT

Madame Fatima Debbah, directrice de l'association Les Déterminés
→ f.debbah@lesdetermines.fr

ASSOCIATION PARLONS DÉMOCRATIE

LE PARTENARIAT

L'association Parlons Démocratie a pour objectif de faire comprendre aux jeunes français le fonctionnement de la démocratie et des institutions en créant la rencontre entre les enseignants, les professionnels des institutions et les élèves, pour assurer la réussite de notre éducation civique.

L'association est composée de personnes ayant une expérience et une connaissance approfondie des institutions publiques et qui souhaitent les transmettre.

En dévoilant les coulisses des institutions, l'association souhaite éveiller chez les jeunes une curiosité et une confiance dans leur capacité à façonner l'avenir démocratique.

LES ACTIONS

L'association Parlons Démocratie est partenaire du SNU au travers d'une convention qui permet une meilleure interconnaissance des structures SNU et de l'association, essentielle pour élaborer des modules spécifiques à destination des jeunes et intervenir éventuellement autour de l'éducation

DOMAINES DU PARTENARIAT

#phase de cohésion

à la démocratie, de différentes manières (simulations parlementaires, interventions dialoguées, grands témoignages, récritures participatives des règlements intérieurs, etc.).

CONVENTION

Signée le : 28 novembre 2024

CONTACT

Raphaël Culliford, délégué général de l'association :

→ dg@parlons-democratie.fr

RESSOURCES

- Pour la découverte des modules : <https://www.parlons-democratie.fr/>.

→ ANNEXE

RESSOURCES ET RÉSEAUX DE PARTENAIRES RÉGIONAUX EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En complément de la cartographie nationale des membres du CFEEDD :

<https://www.cfeedd.org/nos-membres/>

AUVERGNE- RHÔNE-ALPES

- Réseau régional des acteurs de l'EEDD – GRAINE ARA
<https://www.graine-ara.org/>
- Espace régional de concertation en EEDD
<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/l-espace-regional-de-concertation-ercpour-l-eedd-a10408.html>
- Initiatives éducatives en ARA
<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/initiatives-educatives-r4940.html>
- Liste des associations environnementales agréées et habilitées par le MTECT en ARA
<https://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/liste-des-associations-agreees-et-habilitees-au-a13422.html>

BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

- Portail de l'EEDD en Bourgogne-Franche-Comté
<https://www.portail-eedd-bourgognefranchecomte.fr/ressources/>
- Réseau régional d'EEDD : GRAINE Bourgogne-Franche-Comté
<https://www.graine-bourgogne-franche-comte.fr/>
- Page de la DREAL sur l'EEDD
<https://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/l-education-a-l-environnement-et-au-developpement-r2554.html>

BRETAGNE

- Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne – REEB
<http://www.reeb.asso.fr/>
- Page de la DREAL sur l'EEDD
<https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-r641.html>

CENTRE- VAL DE LOIRE

- Réseau EEDD en Centre – Val de Loire – GRAINE Centre-Val de Loire
<https://www.grainecentre.org/leedd-en-region-centre>
- Annuaire des acteurs EEDD en CVdL :
<https://annuaire.grainecentre.org/>
- Acteurs EEDD signataires du référentiel qualité grand public :
<https://www.grainecentre.org/referentiel-grandpublic>
- Page de la DREAL sur l'EEDD
<https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-r17.html>

CORSE

- Page de la DREAL sur l'EEDD
<https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-r608.html>
- Courte vidéo sur les effets du changement climatique en Corse :
<https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/film-balance-ton-changement-climatique-a1943.html>

GRAND EST

- Réseau Champagne Ardennes des acteurs de l'EEDD – GRAINE
<https://grainechampagneardenne.fr/>
- Réseau alsacien des acteurs de l'EEDD
<http://ariena.org/>
- Réseau lorrain des acteurs de l'EEDD
<https://www.loreen.fr/>
- Page de la DREAL sur l'EEDD
https://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/soutien-financier-de-la-dreal-grand-est-aux-a18938.html#sommaire_8

GUADELOUPE

- Page de la DEAL sur l'EEDD
<http://www.guadeloupe.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-r1161.html>

GUYANE

- Réseau des acteurs de l'EEDD en Guyane – GRAINE Guyane
<https://graineguyane.org/>
- Page de la DEAL sur l'EEDD
<https://www.guyane.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-r363.html>

HAUTS-DE-FRANCE

- Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd)
<https://www.cerdd.org/>
- Maison régionale de l'environnement et des solidarités (MRES)
<https://mres-asso.org/>
- GRAINE Hauts de France
<https://graine hdf.fr/>
- Page de la DREAL sur l'EEDD
<https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/?Promouvoir-l-Education-a-l-Environnement-pour-le-Developpement-Durable-EEDD>

ÎLE-DE-FRANCE

- Espace régional de concertation sur l'EEDD, réseau d'associations
<https://erc-eedd.org/>
- GRAINE Ile-de-France, réseau d'associations
<https://graine-idf.org/>
- Inventaire des outils et démarches pédagogiques sur la transition écologique
<https://www.arec-idf.fr/nos-travaux/publications/inventaire-des-outils-et-demarches-pedagogiques-au-service-des-territoires/>
- Page de la DRIEAT sur l'EEDD
<https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-r989.html>
- L'environnement en Ile-de-France – Institut Paris Région
https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/lenvironnement-en-ile-de-france/?utm_source=email&utm_campaign=IN_240&utm_medium=email

MARTINIQUE

- Page de la DEAL sur l'EEDD
<https://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-vie-associative-r78.html>

MAYOTTE

NOUVELLE AQUITAINE

- Réseau de l'EEDD en Nouvelle-Aquitaine – GRAINE Nouvelle Aquitaine
<https://graine-nouvelle-aquitaine.fr/>
- Réseau EEDD en Poitou-Charentes – GRAINE Poitou-Charentes
<https://grainepec.org/>
- Page de la DREAL sur l'EEDD
<https://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-r136.html>

NORMANDIE

- Réseau de l'EEDD en Normandie – GRAINE Normandie
<https://graine-normandie.net/?start=40>
- Communauté normande des ODD
<https://www.cnodd.anbdd.fr/>
- Page de la DREAL sur l'EEDD
<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-r949.html>

OCCITANIE

- Réseau EEDD en Occitanie – GRAINE Occitanie
<https://graine-occitanie.org/>
- Page de la DREAL sur l'EEDD
<https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-r8076.html>
- Information de la Région sur la démarche EEDD en Occitanie
<https://www.laregion.fr/La-mobilisation-Regionale-EEDD>

PAYS DE LA LOIRE

- Réseau EEDD en Pays de la Loire – GRAINE Pays de la Loire
<https://graine-pdl.org/>
- Observatoire Régional de l'Education à l'Environnement et au Développement durable [OREEDD]
<https://www.arbe-regionsud.org/4856-ressources-eedd.html>
- Page de la DREAL sur l'EEDD
<https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/l-education-a-l-environnement-et-au-developpement-r219.html>

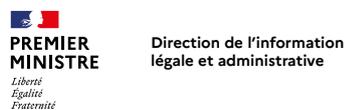
PROVENCE- ALPES- CÔTE D'AZUR

- Réseau EEDD en PACA – GRAINE PACA
<https://www.grainepaca.org/>
- Page de la DREAL sur l'EEDD
<https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-r330.html>

RÉUNION

- Réseau EEDD à la Réunion – GRANDDIR
<http://www.omar.fr/granddir>
- Page de la DEAL sur l'EEDD
<https://www.reunion.developpement-durable.gouv.fr/education-a-l-environnement-et-au-developpement-r344.html>

Les services de l'État



Les institutions



Les associations





snu.gouv.fr

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux ! [#SNUjyvais](#)

